

1 INTRODUCTION

Cet addenda fournit de l'information et des analyses qui s'ajoutent ou qui mettent à jour la partie B du volume 4 de l'Évaluation environnementale et socioéconomique (ÉES) – Complexe du terminal maritime au Nouveau-Brunswick (déposé en octobre 2014 auprès de l'Office national de l'Énergie [ONÉ]) et le rapport supplémentaire n° 1, volume 9 de l'ÉES, section 5 (déposé en janvier 2015 auprès de l'ONÉ). Cette évaluation des effets tient compte de la description actuelle du projet telle qu'elle est décrite dans le volume 13 de cette ÉES, partie B, cahier 1, Aperçu, section 2.

La zone de développement du projet (ZDP) du complexe du terminal maritime de Saint John a été modifiée (voir la figure 2-9, section 2, Aperçu, partie B du volume 13 de cet ÉES). La ZDP côtière actuelle est maintenant plus petite, mais est à l'intérieur des limites de la ZDP présentée dans l'ÉES. Ces modifications apportées aux composantes côtières du complexe du terminal maritime n'ont pas d'impact sur les conclusions de l'évaluation antérieure pour les composantes valorisées (CV) suivantes; celles-ci ne figurent donc pas dans le présent addenda :

- Ressources en eau de surface
- Ressources en eau souterraine
- Sols et terrain
- Végétation et milieux humides
- Faune et habitat faunique
- Occupation humaine et utilisation des ressources (sur terre)
- Ressources patrimoniales
- Ressources paléontologiques
- Utilisation traditionnelle des terres et des ressources
- Qualité visuelle

Des effets résiduels sur les poissons d'eau douce et leur habitat sont prévus à la partie B du volume 4 de l'ÉES pour la construction des composantes côtières du complexe du terminal maritime de Saint John. La taille de la ZDP du terminal de réservoirs de Saint John est inférieure à celle qui est indiqué dans l'ÉES et il n'y a plus de cours d'eau dans la zone d'étude locale (ZÉL) du terminal de réservoirs (c.-à-d., à 30 m de la ZDP). Un franchissement de cours d'eau (ruisseau Anthonys), auparavant associé au terminal de réservoirs de Saint John, est maintenant traité dans la section sur les poissons d'eau douce et leur habitat pour le tronçon du Nouveau-Brunswick (voir la présente ÉES, volume 13, partie B, cahier 1, Addenda au volume 2 de l'ÉES).

Des modifications ont été apportées aux composantes extracôtières du complexe du terminal maritime. La dimension de la jetée sur chevalets du terminal maritime a été réduite en longueur de 1 235 m à 645 m. En tenant compte de la longueur réduite de la jetée sur chevalets, les conclusions sur les effets de l'utilisation des ressources marines présentées dans l'ÉES demeurent inchangées (c.-à-d., les effets devraient être non significatifs); l'occupation humaine et l'utilisation des ressources ne sont donc pas compris dans le présent addenda. Une mise à jour de l'évaluation sur l'occupation humaine et l'utilisation des ressources figure cependant dans le volume 13, partie B, cahier 2, addenda au volume 4 de l'ÉES, partie C.

Les infrastructures et services, ainsi que le bien-être social et culturel ne sont pas compris dans le présent addenda, car les modifications aux composantes du projet et les changements que cela entraîne dans les prévisions sur l'emploi et les facteurs économiques ne modifient pas les conclusions de l'évaluation précédente dans le volume 4 de l'EES.

En fonction des modifications apportées au complexe du terminal maritime de Saint John, les composantes valorisées suivantes figurent dans le présent addenda au volume 4 de l'ÉES, partie B :

- Environnement atmosphérique
- Environnement acoustique
- Poissons marins et leur habitat
- Faune marine et habitat faunique
- Emploi et économie
- Santé humaine